



CAMPAGNE IUF 2025-2030 NOTICE DE PROCÉDURE DE DÉPÔT EN LIGNE DES CANDIDATURES

CHAIRE FONDAMENTALE

La campagne de sélection des membres de l'IUF est totalement dématérialisée.


La déclaration de candidature, la saisie des documents constitutifs du dossier par le ou la candidat(e), l'envoi des lettres de recommandation, l'accès aux dossiers par le jury chargé de l'évaluation se font en ligne.

La saisie de la fiche de renseignements (sur l'application) ainsi que le téléversement des documents constitutifs du dossier peuvent être validés dès l'ouverture de la campagne.

Étape 1 : Connexion à l'application informatique

1. **Adresse** : <https://candidatures.iufrance.fr>

2. **Création d'un compte : identification par le NUMEN et un mot de passe**

 Le NUMEN (numéro d'identification éducation nationale) est un identifiant associé à tout employé de la fonction publique dépendant du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

3. Attribution par l'application d'un **numéro de dossier** (affiché sur chaque écran) à conserver.

Étape 2 : Saisie de la fiche de renseignements (sur l'application)

Cette fiche se décline en plusieurs parties :

- Informations personnelles (état civil ...)
- Accès à mon espace pour remplir la suite de la fiche de renseignement

✓ Catégorie : cocher junior ou senior

- ✓ **Type de chaire** : choix d'une chaire : Fondamentale, Innovation ou Médiation scientifique

Dérogation d'âge pour les juniors : répondre oui ou non

✎ Les candidats juniors doivent être âgés de 40 ans **au plus** au 1^{er} janvier de l'année de leur nomination à l'IUF. Des dérogations à cette limite d'âge peuvent être accordées dans les cas suivants :

1° Un report de la limite d'âge d'une année par enfant est accordé en cas de congé de maternité ou de congé d'adoption ;

2° Un report de la limite d'âge correspondant à la durée du congé pris est accordé en cas de congé de longue maladie ou de longue durée au sens des articles L. 822-6 et L. 822-12 du code général de la fonction publique, congé de paternité, congé parental ou de présence parentale ;

3° Un report de la limite d'âge correspondant à la durée du service effectué est accordé en cas de service national universel.

- **Situation administrative**

- ✓ Grade fonctionnel : menu déroulant
- ✓ Habilitation à diriger des recherches pour les maîtres de conférences : cocher oui ou non (si oui date)
- ✓ Date de titularisation (titulaire depuis la rentrée 2022 ou avant)
- ✓ Section CNU de rattachement : menu déroulant
- ✓ Domaine scientifique : menu déroulant
Sciences Formelles, de la Nature et Médicales (SFNM)
Sciences Humaines et Sociales, Humanités (SHSH)
- ✓ Panel disciplinaire : intitulé (menu déroulant)... Sigle (menu déroulant)
- ✓ Sous-panel disciplinaire : intitulé (menu déroulant)... Sigle (menu déroulant)
- ✓ Candidature interdisciplinaire : cocher oui si (i) vos travaux mobilisent et font interagir plusieurs disciplines, de domaines différents, et ouvrent, pour chaque discipline sollicitée, des perspectives de recherche qui ne se limitent pas à leur périmètre respectif et si (ii) vous souhaitez que votre candidature soit évaluée de manière interdisciplinaire

✎ L'intérêt de l'évaluation interdisciplinaire est de bénéficier d'une expertise adaptée à la nature spécifique du dossier. Le risque, si les travaux se limitent à l'application des résultats issus d'une discipline à une autre discipline, est d'avoir une évaluation insuffisante de la part d'experts issus de la première.


- ✓ **SI** dossier interdisciplinaire, indiquer un second
 - Sous-panel disciplinaire : intitulé (menu déroulant) ... Sigle (menu déroulant)
- ✓ Établissement de rattachement : menu déroulant

- ✓ Date d'affectation
- ✓ Unité de recherche d'appartenance : menu déroulant.

- **Précédemment lauréat IUF (années)**

- **Précédentes candidatures déjà examinées par les jurys**


- ✓ Candidature déjà examinée : cocher oui ou non, et si oui préciser toutes les années où vous avez déposé une candidature recevable

 Si un ou une candidat(e) a déjà déposé 3 candidatures depuis la campagne **2021** et que celle-ci est la 4^{ème} en 5 ans, elle ne sera pas examinée ; elle ne le sera pas non plus s'il y a déjà eu 2 candidatures successives pour les campagnes 2023 et 2024

Ex. : candidatures sur campagnes 2022, 2023 et 2025 = recevables
candidatures sur campagnes 2023, 2024 et 2025 = non recevables

- **Recommandants**

- ✓ Recommandants : **Les noms et coordonnées des recommandants doivent être explicitement mentionnés ainsi que le pays où ils exercent**

 Les dossiers de candidature devront être appuyés par deux recommandations de personnalités scientifiques sans conflit d'intérêt avec le ou la candidat(e), dont au moins une exerçant son activité à l'étranger. Les lettres de recommandation devront comporter une appréciation sur le potentiel scientifique des candidat(e)s, leurs collaborations internationales et les caractéristiques de leur projet de recherche (enjeux scientifiques, caractère novateur, résultats escomptés, etc.). Ces personnalités ne devront pas se trouver en situation de tirer profit, directement ou indirectement, de la nomination à l'IUF du ou de la candidat(e) qu'elles soutiennent. Notamment, ils ne devront pas être du même laboratoire ou département que le ou la candidat(e).

- **Projet/carrière**

- **Titre du projet**
- 3 thématiques de recherche du projet
- 5 mots-clés permettant de résumer brièvement votre projet
- **Projet** (en français et en anglais)

Il s'agit d'un résumé de votre projet de recherche et innovation, mettant en exergue sa faisabilité et son caractère innovant en 500 caractères **maximum**.

- **Carrière** (en français et en anglais)

Il s'agit de présenter, en 800 caractères **maximum**, vos réalisations scientifiques majeures, y compris celles en matière d'innovation (partenariats avec des entreprises, accomplissements scientifiques et académiques, prix d'innovation par exemple, constitution d'équipe, etc.).

Étape 3 : Téléversement des documents

Le dossier de candidature, évalué par les experts internationaux français et anglophones constituant le jury de l'IUF, doit être rédigé **en français ET en anglais** dans deux documents distincts.

Les modèles des documents à déposer (disponibles dans l'application IUF via le lien « Documents ») sont les suivants :

- **formulaire_candidature_Fondamentale** (formulaire de candidature en français, obligatoire)
- **application_form_Fundamental** (formulaire de candidature en anglais, obligatoire),
- **attestation_enseignement** (obligatoire),
- **derogation** (uniquement en cas de dérogation pour les juniors).

Ces documents devront être enregistrés de préférence au format **PDF** et nommés respectivement **formulaire_candidature_Fondamentale.pdf**, **application_form_Fundamental.pdf**, **attestation_enseignement.pdf** et **derogation.pdf**.

L'ensemble des documents devra être téléversé dans l'application IUF via l'onglet « Mon espace ».

Étape 4 : Validation de l'ensemble de la saisie

Elle doit se faire sur l'application IUF, au plus tard :

Le 4 novembre 2024 à minuit, heure de Paris, pour tous les candidat(e)s.

Au-delà de cette date, aucun document supplémentaire ne pourra être ajouté et tout dossier non validé par le ou la candidat(e) sera supprimé automatiquement.

En cas de difficulté de validation, merci de contacter dans les meilleurs délais le support : campagne.iuf@recherche.gouv.fr

Il est possible de modifier le dossier ou d'en télécharger une nouvelle version tant que la validation de l'ensemble de la saisie n'a pas été effectuée.

 **Une fois le dossier complet validé, vous ne pourrez plus le modifier** 

CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les documents-types (formulaires en français et en anglais) sont à télécharger sur l'application en ligne. Il est impératif d'utiliser les modèles proposés.

Le dossier doit comporter les éléments suivants :

- **Fiche de renseignement déjà saisie dans l'application,**
- **Formulaire_candidature_Fondamentale et Application_form_Fundamental (en français et en anglais),**
- **Attestation d'enseignement,**
- **Demande de dérogation d'âge pour les Juniors qui auront plus de 40 ans au 1^{er} janvier 2025.**

1) Informations sur le ou la candidat(e)

2) Informations sur le projet de recherche

3) Activité scientifique et mobilité

4) Production scientifique

Nombre de publications scientifiques.

Résumé des 5 publications scientifiques les plus significatives mentionnées dans la fiche de synthèse du dossier (4 pages maximum).

5) Encadrement doctoral

6) Curriculum vitae (3 pages maximum)

- Doivent obligatoirement figurer en tête : le **nom patronymique**, le **prénom**, la **date de naissance**, la **situation professionnelle** (grade, établissement d'affectation, unité de recherche d'appartenance) ;

- **Préconisations pour le contenu, dans la limite du volume imparti :**
 - informations significatives sur la formation, les diplômes et le déroulement de la carrière ;
 - rayonnement national et international (prix et distinctions scientifiques, comités de rédaction, conseils scientifiques, invitations d'EPST étrangères, commissions nationales et internationales ...)
 - animation scientifique (direction d'un laboratoire, d'une équipe, d'un groupement de recherche, d'une formation doctorale, en indiquant pour chaque responsabilité l'objet, l'importance de la composante, les dates d'exercice) ;

7) Liste des travaux et publications

Liste complète.

8) Projet de recherche 2025-2030 (8 pages maximum¹)

Le projet de recherche doit comprendre :

- une description de l'état de l'art et des objectifs poursuivis ;
- la programmation prévisionnelle.

Il distinguera la part du ou de la candidat(e) et celle de son équipe dans la réalisation du projet.

9) Ouverture possible du projet IUF vers un projet européen (ERC ou autre) au cours de la délégation - FACULTATIF (2 pages maximum)

1) Cas des projets ERC

Le ou la candidat(e) doit consulter le site de l'ERC (<https://erc.europa.eu>) et imaginer, dans les grandes lignes, un projet résumé qui réponde aux exigences d'originalité et d'innovation de l'ERC. Ce projet devra correspondre à une catégorie ERC selon le profil du ou de la candidat(e) et l'objectif ciblé (Starting grant, Consolidator grant, Advanced grant, Proof of concept, Synergy grant).

Le ou la candidat(e) expliquera en quoi le projet envisagé aurait l'envergure d'un projet ERC.

2) Cas des autres projets européens

Le ou la candidat(e) devra spécifier le type de projet européen envisagé, en rappeler brièvement les spécificités et imaginer, dans les grandes lignes, un projet résumé qui réponde aux exigences d'originalité et d'innovation propres à ce type de projet.

¹ Merci de respecter cette consigne, dépasser cette limite pourrait être contre-productif pour votre évaluation. De la même manière les annexes ne sont pas autorisées.

3) Dans les deux cas

Le ou la candidat(e) présentera notamment (i) les enjeux, (ii) les grandes lignes de la méthodologie envisagée, (iii) les moyens scientifiques et technologiques nécessaires à la mise en place de ce projet, (iv) le lien entre le potentiel projet européen et le projet IUF déposé et expliquera (v) dans quelle mesure une délégation IUF lui permettrait de mettre en place son projet ERC.

Si le ou la candidat(e) a déjà une candidature à un projet européen en cours d'évaluation, il ou elle peut utiliser les informations du résumé du projet soumis.

S'il ou elle a déjà été lauréat(e), il ou elle indiquera l'année, le type de projet et un bref résumé des travaux effectués ou en cours.

Si le ou la candidat(e) pense avoir identifié des raisons spécifiques pour lesquelles il ou elle ne souhaite pas déposer de projet ERC, il ou elle peut les indiquer.

10) Description des activités d'enseignement et des responsabilités pédagogiques et administratives

(2 pages maximum)

- Des activités d'enseignement dans l'établissement d'appartenance (nombre annuel d'heures en équivalent TD, matière, niveau), dans d'autres établissements et à l'étranger ;
- Des responsabilités pédagogiques et administratives exercées au cours des cinq dernières années.

11) Activités d'innovation et/ou de médiation scientifique

(1 page maximum)

Le ou la candidat(e) peut indiquer ici les développements éventuels de son projet en termes d'innovation pédagogique, en termes de transferts des travaux de sa recherche vers le monde de l'entreprise ou la sphère publique, ou en termes de médiation scientifique.

12) Listes de 3 personnalités scientifiques françaises (1) et étrangères (2) susceptibles d'être consultées par le jury

Liste de trois personnalités scientifiques françaises et étrangères compétentes dans le domaine (mais sans intérêts communs avec le ou la candidat(e), susceptibles d'être consultées par le jury (nom, prénom, qualité, adresse, courrier électronique).

Ces trois personnalités doivent être différentes des deux recommandants et deux d'entre elles, au minimum, doivent être de nationalité étrangère.

13) POUR LES CANDIDAT(E)S À UNE NOUVELLE DÉLÉGATION IUF

Inclure dans le dossier :

- Rapport d'activité de la délégation antérieure,
- Annexe financière (compte-rendu d'utilisation des crédits IUF sur la période de délégation).

Pièces justificatives

- **Les candidat(e)s juniors demandant une dérogation d'âge**

Selon les cas : (extraits des actes de naissance des enfants, livret de famille, attestation de congés maternité, longue maladie, etc.).

- **Les candidats demandant à faire valoir des services d'enseignement à l'étranger**

Attestation de l'établissement

- **Tous les candidats**

Le ou la candidat(e) devra joindre une attestation du service gestionnaire de son établissement justifiant qu'il ou elle assume la charge statutaire d'enseignement les deux années qui précèdent son éventuelle nomination (modèle disponible dans l'application). Un justificatif sera joint à l'attestation en cas d'un semestre dédié à l'un des cas suivants : congé pour recherches ou conversions thématiques, congé pour projet pédagogique, obtention d'une bourse de l'European research council (ERC), délégation dans un organisme de recherche, mise à disposition ou fin de détachement en entreprise.

Précisions sur les recommandants

Un des deux recommandants au moins doit exercer dans un établissement à l'étranger.

La lettre de recommandation est strictement confidentielle et non lue par le ou la candidat(e).

Le recommandant a la liberté de rédiger sa lettre en français ou en anglais.

Au moment de la saisie des adresses courriels des recommandants par le ou la candidat(e), une notification leur est automatiquement envoyée, ainsi qu'à l'intéressé(e), contenant le lien pour déposer leur lettre. Ce lien est unique et spécifique à chaque recommandant.

Chaque candidat(e) doit veiller au bon dépôt des lettres sur l'application. L'apparition de la mention « lettre déposée » à côté du nom du recommandant confirme ce dépôt. Pour éviter les déconvenues, vérifiez régulièrement avant la clôture de la campagne, si cela est fait.

Vous pouvez consulter la liste des conflits d'intérêt concernant le choix des recommandants dans « documents candidats » sur la page d'accueil de l'application.